

R A P P O R T A N N U E L 2 0 1 0



Sommaire

Avant-propos	2
Information	3
Exma VISION	4
Consultations et expertises techniques	5
Dépôts AI et ateliers	6
Comptes annuels et rapport de l'organe de révision	8
Dons et subventions	12
Remerciements et perspectives	12
Comité et membres	13
Liste des adresses	14

Avant-propos

La FSCMA a 30 ans

En 2010, la FSCMA a fêté son 30^e anniversaire. C'est en 1980 que plusieurs organisations à but non lucratif ont décidé, d'une voix commune, de fonder la Fédération suisse de consultation en moyens auxiliaires pour personnes handicapées et âgées (FSCMA) dans le but de fournir les prestations pour personnes handicapées, qui faisaient défaut à l'époque. Les responsables étaient conscients du fait qu'il n'est pas possible et peu souhaitable que toutes les institutions offrent un conseil en matière de moyens auxiliaires. Un conseil professionnel de bonne qualité, optimal pour les personnes handicapées, ne peut être fourni que moyennant un effort commun. La FSCMA s'efforce encore aujourd'hui de répondre autant que possible aux attentes de l'époque.

Les fondateurs d'alors ont fait preuve de beaucoup de clairvoyance. Aujourd'hui, nous pouvons constater que leur décision fut la bonne.

Je remercie très cordialement les collaboratrices et collaborateurs de la FSCMA pour le grand engagement dont ils ont fait preuve tout au long de l'année écoulée. L'engagement est nécessaire. Nous devons continuer à nous efforcer d'aborder les défis quotidiens dans un esprit positif. Ce n'est qu'ainsi que nous serons en mesure, à l'avenir, de continuer à proposer nos prestations, qui sont appréciées, et de poursuivre ainsi nos activités dans l'esprit des fondateurs de la FSCMA. Il existera toujours un besoin de moyens auxiliaires adaptés de manière optimale à la vie quotidienne, accompagné de conseils pratiques, pour des personnes, qu'elles soient handicapées ou non.

Je remercie également la direction ainsi que mes collègues du comité pour leur engagement bénévole ainsi que pour l'excellente collaboration.

Je suis convaincu que nous saurons relever les défis qui nous attendent et continueront ainsi à faire évoluer la FSCMA dans la bonne direction. Nous continuerons à fournir à nos clientes et clients des prestations professionnelles de haute qualité et exécuteront ainsi avec un grand engagement la mission formulée par nos fondateurs.

Marcel Schenk,
président de la FSCMA



Information

Notre magazine spécialisé Exma INFO est devenu un moyen d'information important pour nos fidèles lecteurs. Grâce à une parution tous les trois mois, nos articles dont les thèmes sont récurrents et/ou similaires, restent toujours d'actualité et traitent des nouveautés apparues sur le marché des moyens auxiliaires.

Avec leurs articles fondés sur la pratique, les divers groupes de spécialistes de la FSCMA contribuent de manière indispensable au succès des divers numéros. La bonne collaboration que nous entretenons avec nos organisations membres, les fournisseurs et les revendeurs nous permet d'avoir toujours une longueur d'avance lorsqu'il s'agit d'obtenir des informations sur les nouveautés. Nous les intégrons alors volontiers dans le magazine Exma INFO.

Les nouveautés apparues sur le marché, publiées dans la rubrique «Conseils et tendances», et les modifications apportées à l'exposition Exma VISION suscitent régulièrement de nombreuses réactions positives et nous motivent à continuer à faire évoluer la qualité d'Exma INFO. Quelques nouvelles idées à ce sujet sont déjà dans nos têtes. Nous pourrions vous procurer des informations sur leur mise en œuvre dans notre prochain rapport annuel.



Exma
INFO

L'année 2010 a vu, comme d'habitude, la parution de trois numéros. Les thèmes traités ont été les suivants:

- N° 1/10**
- Lits de soins
 - Etre bien couché – les matelas
 - Conseils et tendances

- N° 2/10**
- Les fauteuils roulants pour adultes
 - Le fauteuil roulant est devenu un ami
 - Conseils et tendances

- N° 3/10**
- La mobilité en général
 - Procap – mobilité dans ses déplacements
 - Conseils et tendances

Nous tenons ici à remercier nos membres de leur intérêt à publier une information dans Exma INFO.

Susanne Büchler,
responsable du personnel
et de la communication

Exma VISION



Être indépendant, autonome et mobile; cela va de soi pour beaucoup de personnes. Dès que des difficultés ou restrictions entravent la maîtrise du quotidien, que ce soit suite à une opération ou à cause d'une maladie grave, les personnes concernées cherchent des moyens qui leur permettent de continuer à gérer leur quotidien à domicile. Par l'intermédiaire de divers canaux tels que thérapeutes, prestataires de soins ou autres services spécialisés, ils apprennent l'existence d'Exma VISION. Les visiteurs apprécient la possibilité de pouvoir s'informer de manière indépendante et d'avoir un aperçu des moyens disponibles. Sur demande, ils peuvent obtenir des conseils compétents et des informations précieuses concernant les produits.

Nombre d'instituts de formation spécialisés, que ce soit en physiothérapie, ergothérapie, soins médicaux, travail social ou autres, ont intégré une visite à l'Exma VISION dans leur programme de formation. Des visites guidées à travers cette incomparable exposition sur la mobilité, l'autonomie et l'habitat sans

obstacle présentent les divers moyens auxiliaires aux visiteurs. Les personnes en formation peuvent ainsi se familiariser avec la large gamme des produits et même essayer les différents moyens auxiliaires et équipements. Pour la plupart d'entre eux, c'est une expérience hors du commun.

L'exposition a également été visitée par des collaborateurs de diverses organisations, entreprises et assurances sociales. Ils sont toujours surpris par la diversité des produits exposés. Cette année, nous avons même pu saluer des délégations venant d'Autriche, d'Allemagne et de Bulgarie.

Grâce à ses nombreux exposants, Exma VISION est devenue une exposition incontournable qui, depuis de nombreuses années, attire chaque année entre 4000 et 4500 personnes.

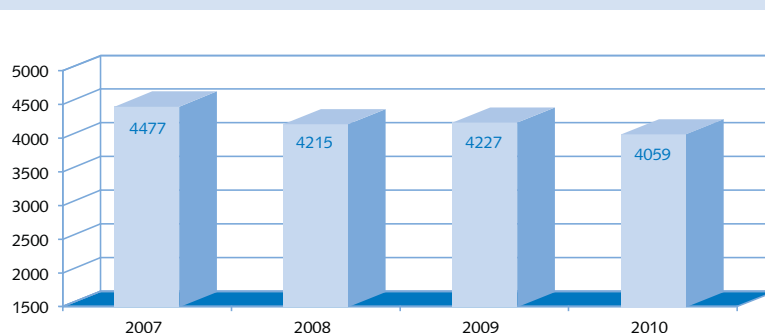
Les exposants et partenaires contractuels sont des entreprises suisses connues, des magasins spécialisés dans le domaine de la rééducation, etc., dont les produits permettent aux personnes ayant un handicap physique de maîtri-

ser plus facilement leur quotidien ou d'avoir un habitat sans obstacle. L'année passée, plusieurs exposants ont renforcé leur présence à Exma VISION. Nous félicitons les entreprises Auforum AG, Bimeda AG, Kuhn und Bieri AG et Meiko AG pour les surfaces d'exposition nouvellement aménagées en 2010. Nous saisissons l'occasion pour remercier également tous les autres exposants de leur fidélité, en majeure partie de longue date.

Le Fonds de loterie du canton de Soleure nous a, une nouvelle fois, fait parvenir une contribution de soutien de CHF 5000.- que nous avons utilisée pour le nouvel aménagement de notre vaste documentation sur les produits. Nous apprécions beaucoup ce geste et remercions sincèrement ce donateur. Nos remerciements vont également à tous les donateurs et donatrices privés qui nous ont versé une contribution pour les visites guidées, pour les conseils ou autres informations.

Fränzi Grossenbacher,
responsable d'Exma VISION

Evolution du nombre de visiteurs d'Exma VISION



Consultations et expertises techniques

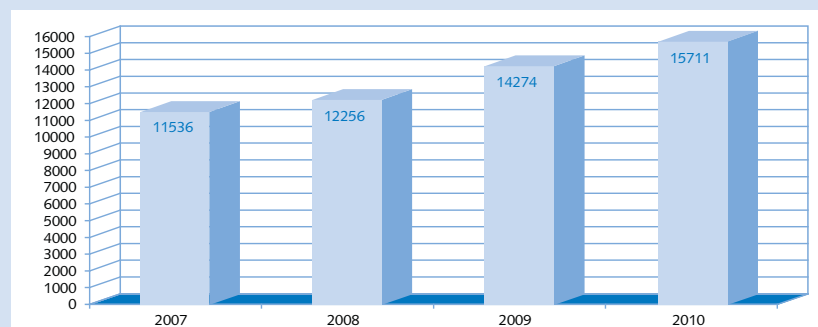
Les consultations et expertises techniques continuent à être très demandées par les offices AI, assurances et autres organisations. La croissance fut moindre cette année que l'année précédente, tout en restant autour du chiffre impressionnant de 10 %. Ceci est dû principalement aux expertises orthopédiques. La demande pour ce

type de prestation varie cependant en fonction des régions. Elle est bien plus importante dans les grands centres tels que Brüttisellen, Oensingen et Le Mont-sur-Lausanne que dans les petits centres. Ceci représente un défi pour la FSCMA en ce qui concerne la planification des ressources humaines et financières.

Étant donné que les cas traités dans les expertises techniques vont continuer à devenir de plus en plus complexes, la gamme des prestations présente également un intérêt pour d'autres catégories de clients, tels que les assurances. Il est réjouissant de constater que l'augmentation de 10,1 % du nombre de mandats a pu être traitée avec les mêmes ressources en personnel que l'année précédente. Cela signifie que nous avons réussi à augmenter de manière significative notre efficacité, ce qui se répercute aussi sur les comptes annuels.

La répartition par catégories de produits de même que celle par catégories de handicaps présentent quelques faibles variations. Comme cela fut déjà le cas l'année passée, l'évolution la plus marquante est celle du nombre de cas orthopédiques dans la statistique par catégories de moyens auxiliaires.

Evolution des consultations et expertises techniques



(sans Exma VISION)

Consultations et expertises techniques par catégories de moyens auxiliaires

Catégories	2007	2008	2009	2010
• Déplacements, dispositifs de sécurité	57,5 %	57,2 %	53,5 %	51,6 %
• Prothèses, orthèses, etc.	2,5 %	6,6 %	10,2 %	14,1 %
• Transformations, adaptations, protections, place de travail	13,9 %	11,5 %	12,3 %	11,4 %
• Soins corporels, hygiène, habillement	10,1 %	9,4 %	8,7 %	8,4 %
• Soulève-patients, franchissement de niveaux, transferts	9,7 %	8,9 %	8,0 %	6,8 %
• Dormir, cuisiner, manger, boire, faire le ménage, loisirs, jeux	0,7 %	2,1 %	3,0 %	3,3 %
• Se tenir debout, saisir, se lever, s'appuyer, s'asseoir	3,6 %	2,6 %	2,4 %	2,5 %
• Divers (communication, contrôle de l'environnement, fitness, etc.)	2,0 %	1,7 %	1,9 %	1,9 %

Consultations et expertises techniques par catégories de handicaps (sans l'Exma VISION)

Catégories	2007	2008	2009	2010
• Troubles cérébro-moteurs (IMC)	19,1 %	22,6 %	22,8 %	23,9 %
• Paraplégie/tétraplégie consécutives à une maladie ou un accident	9,5 %	12,7 %	13,5 %	13,4 %
• Sclérose en plaques (SP)	15,2 %	15,1 %	13,8 %	12,1 %
• Affections musculaires (myopathies)	7,9 %	6,6 %	6,9 %	7,2 %
• Lésions cérébrales consécutives à une maladie ou un accident	7,6 %	4,6 %	4,2 %	4,2 %
• Affections rhumatismales	2,7 %	3,1 %	2,8 %	2,6 %
• Poliomyélite (paralysie infantile)	2,3 %	2,2 %	2,3 %	2,3 %
• Affections cancéreuses	1,7 %	1,4 %	1,2 %	1,2 %
• Maladie de Parkinson	1,1 %	0,7 %	0,7 %	0,8 %
• Diagnostics inconnus	10,0 %	18,7 %	18,0 %	17,2 %
• Handicaps multiples	22,9 %	12,3 %	13,8 %	15,1 %

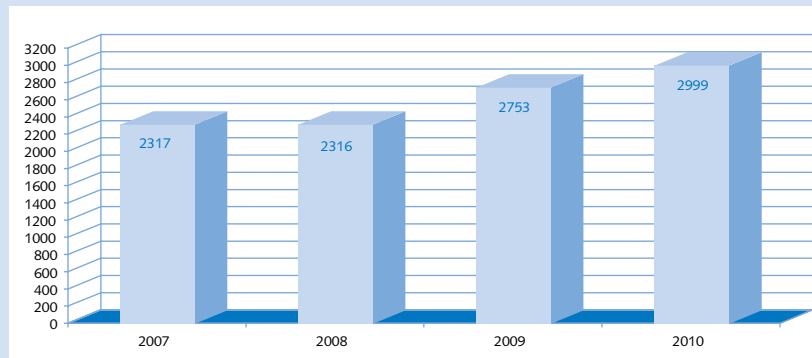
Dépôts AI et ateliers



2010 a été une année encore meilleure que les précédentes pour les dépôts AI et les ateliers. Le volume des moyens auxiliaires remis par les dépôts AI a connu une augmentation de 9 %. Quant au nombre des réparations effectuées dans les ateliers, il est resté aussi élevé que l'année précédente. La sensibilisation accrue à retourner aux dépôts AI les moyens auxiliaires qui ne sont plus utilisés a eu une influence extrêmement positive sur les activités de la FSCMA. Elle a permis encore une fois d'augmenter le résultat comptable. Le solde positif de plus de 1,4 millions de francs issu de

l'exploitation des dépôts AI sera, conformément au contrat de prestations signé avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), restitué en 2011, une fois que ce dernier aura examiné les comptes annuels. Un bémol subsiste: plus nous remettons de moyens auxiliaires des dépôts AI, plus, à l'avenir, les moyens auxiliaires neufs vendus par les fournisseurs feront défaut. C'est pourquoi la FSCMA a intérêt à ce que les fournisseurs mettent de nouveaux moyens auxiliaires sur le marché, afin que le stock de moyens auxiliaires soit en permanence renouvelé.

**Evolution des remises de moyens auxiliaires par les dépôts AI
(remises AI uniquement)**



Les économies calculées pour l'assurance-invalidité résultant de la remise de moyens auxiliaires par les dépôts AI ont pu être augmentées de 1 million cette année. Ceci correspond à une croissance de 12,5 % par rapport à l'année précédente. Ces économies continuent à confirmer la valeur économique de l'exploitation des dépôts AI.

Ueli Siegrist,
directeur

Faits et chiffres 2010

49 millions ➤ Valeur à neuf des plus de 11 500 moyens auxiliaires en circulation¹

9 millions ➤ Économies grâce aux dépôts AI²

25 000 ➤ Contacts avec les clients²

20 400 ➤ Factures établies²

15 700 ➤ Consultations et expertises techniques²

4 060 ➤ Visiteurs/visiteuses d'Exma VISION²

3 650 ➤ Remises par les dépôts AI²

2 999 ➤ Remises AI²

2 970 ➤ Réparations de moyens auxiliaires²

94 ➤ Collaborateurs²

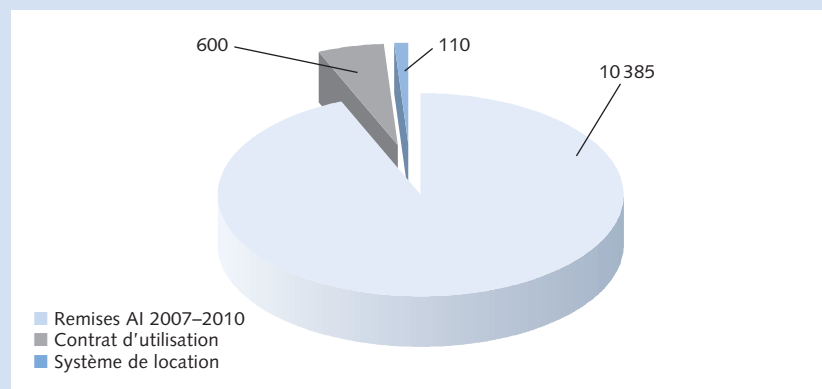
9 ➤ Centres (8 CMA et Exma VISION)²

¹ Total

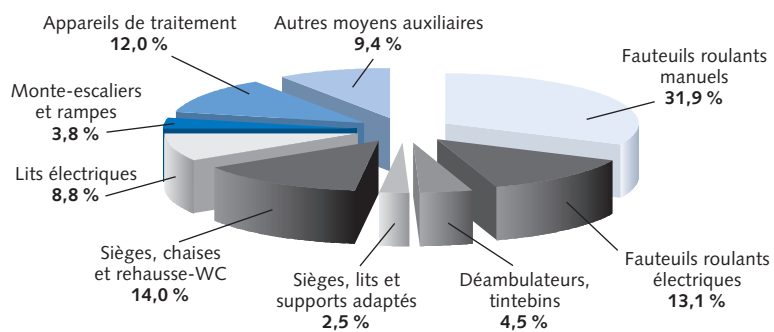
² Année 2010

Moyens auxiliaires provenant des dépôts AI, en circulation (2007–2010)

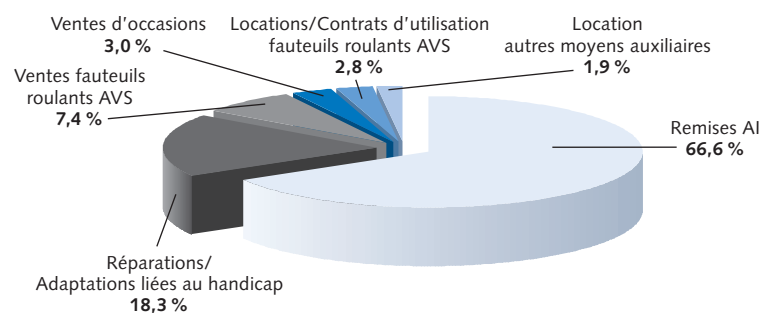
	2010	2009	+/-	%
Remises AI (4 ans)	10 385	9 734	651	6,69
Contrats d'utilisation AVS	600	605	-5	-0,83
Système de location	110	168	-58	-34,52
Total	11 095	10 507	588	5,60



Remises de moyens auxiliaires par catégories (AI uniquement)



Prestations des ateliers et dépôts AI



Comptes annuels

Le compte d'exploitation de la FSCMA présente un excédent de recettes de CHF 327 679.71. Nous avons à nouveau pu enregistrer une croissance de la demande. Celle-ci concerne pratiquement tous les types de prestations, mais ce sont surtout les prestations des dépôts AI qui ont connu une nette augmentation.

Le volume élevé des prestations au niveau de l'exploitation des dépôts a engendré une augmentation des recettes de 5 %. Il faut relever que les remises de moyens auxiliaires ont une nouvelle fois connu une augmentation de plus de 10 % et ont ainsi contribué substantiellement au bon résultat. Les prix forfaitaires, que ce soit pour les produits ou pour les prestations, n'ont pas été modifiés. Dans d'autres domaines, tels que celui des expertises techniques, nous avons pu enregistrer une légère croissance. Dans l'ensemble, l'augmentation des recettes a été de près de 4 %, sans tenir compte du montant restitué à l'OFAS.

Le bon résultat est également dû au fait que le total des coûts pour cet exercice est resté en-dessous des prévisions et n'a augmenté que de 1,6 %.

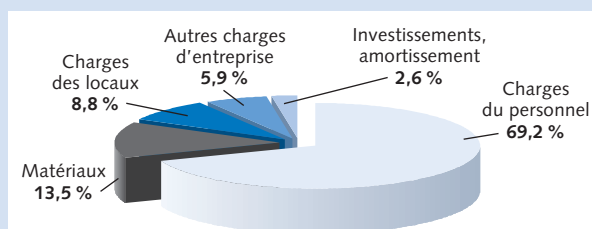
Adrian Sollberger,
responsable finances et support

Bilan au 31 décembre 2010

	2010 CHF	2009 CHF
Actifs		
Actif à court terme		
Liquidités	6 004 100.20	5 097 551.27
Créances	1 750 434.45	1 935 808.65
Autres créances	32 638.85	30 383.08
Actifs de régularisation	60 528.45	67 418.00
Total des actifs	7 847 701.95	7 131 161.00
Passifs		
Engagements à court terme		
Engagements	673 174.24	599 870.70
Passifs de régularisation	361 615.50	553 320.10
	1 034 789.74	1 153 190.80
Engagements à long terme		
Crédit, acompte OFAS	4 433 538.95	4 086 828.65
Provisions	370 177.55	209 625.55
	4 803 716.50	4 296 454.20
Capital de l'organisation		
Fonds libre	1 145 000.00	1 145 000.00
Capital libre réalisé	536 516.00	245 561.42
Résultat annuel	327 679.71	290 954.58
Total capital de l'organisation	2 009 195.71	1 681 516.00
Total des passifs	7 847 701.95	7 131 161.00

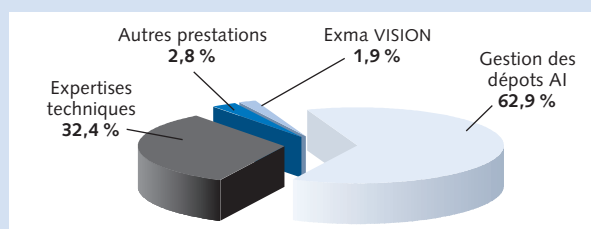
Charges totales par catégories

La structure des charges n'a pratiquement pas changé ces dernières années. Les coûts augmentent de manière proportionnelle. La remise en état des moyens auxiliaires, de même que les consultations et les expertises techniques, sont des prestations demandant beaucoup de travail. Il n'est donc pas surprenant que les coûts en ressources humaines soient prépondérants.



Répartition du chiffre d'affaires par prestations

Le diagramme ci-dessous montre la répartition du chiffre d'affaires par domaines de prestations. Les parts n'ont que légèrement changé ces dernières années. La part des expertises techniques s'est stabilisée aux environs d'un tiers du chiffre d'affaires. L'exploitation des dépôts AI continue – avec plus de 62 % – à représenter la plus grande part du chiffre d'affaires.





Compte d'exploitation global

	2010 CHF	2009 CHF
Recettes		
Recettes dépôts AI	9 666 026.04	9 460 455.64
Expertises techniques	4 979 394.06	4 913 083.13
Exposition Exma VISION	288 273.00	272 961.31
Périodique Exma INFO	87 248.50	86 654.15
Contributions art. 74 LAI	319 140.20	317 345.20
Dons, contributions	22 911.05	35 558.86
Cotisations membres	10 500.00	11 000.00
Total des recettes	15 373 492.85	15 097 058.29
Charges		
Charges du personnel	– 10 447 232.45	– 10 553 855.96
Charges des locaux	– 1 323 891.18	– 1 305 249.79
Matériel, accessoires dépôts AI	– 1 997 741.03	– 2 002 464.54
Matériel, accessoires divers	– 41 145.85	– 43 141.35
Transport et véhicules	– 223 204.85	– 195 287.60
Assurances, taxes	– 10 693.00	– 8 978.75
Administration, informatique	– 515 464.88	– 506 588.44
Information	– 83 656.80	– 68 891.45
Charges d'exploitation divers	– 52 307.41	– 49 362.30
Amortissement sur biens mobiliers	– 192 294.25	– 114 172.75
Création de provisions	– 200 000.00	–
Total des charges	– 15 087 631.70	– 14 847 992.93
Résultat d'exploitation	285 861.15	249 065.36
Recettes financières	35 916.26	33 206.96
Charges financières	– 1 234.70	– 1 717.74
Recettes des activités annexes d'expl.	50 000.00	10 400.00
Charges des activités annexes d'expl.	– 42 863.00	–
Total résultat des activités annexes d'expl.	41 818.56	41 889.22
Résultat avant attribution	327 679.71	290 954.58
Affectation au capital de l'organisation	– 327 679.71	– 290 954.58
Résultat annuel après affectation	–	–

La présentation du bilan et du compte d'exploitation a été modifiée. En vue de mieux pouvoir comparer, la présentation de l'année précédente a été adaptée en conséquence.



Compte d'exploitation dépôts AI

	2010 CHF	2009 CHF
Recettes		
Remises de moyens auxiliaires AI	7 389 649.13	6 676 300.70
Adaptations liées au handicap	335 371.78	357 899.76
Réparations	1 699 206.14	1 759 238.47
Ventes occasions	337 346.73	352 716.33
Ventes FRM AVS (neufs/occasions)	821 852.95	814 156.20
Locations/utilisation AVS	309 495.54	342 117.28
Autres locations	207 814.07	246 346.45
Compensation exploit. dépôts AI (OFAS)	- 1 434 710.30	- 1 088 319.55
Total des recettes	9 666 026.04	9 460 455.64
Charges		
Charges du personnel	- 5 355 156.80	- 5 236 737.95
Charges de locaux	- 821 473.50	- 839 065.05
Matériel, accessoires dépôts	- 1 997 741.03	- 2 002 464.54
Charges d'exploitation	- 530 212.26	- 501 765.30
Amortissement sur biens mobiliers	- 128 389.45	- 101 119.80
Recettes des activités annexes d'exploit.	-	10 400.00
Contribution interne direction	- 833 053.00	- 789 703.00
Résultat d exploitation	-	-

Compte d'exploitation sans dépôts AI

	2010 CHF	2009 CHF
Recettes		
Evaluations, expertises techniques	4 979 394.06	4 913 083.13
Autres prestations (Exma VISION inclus)	694 661.70	676 960.66
Cotisations membres, dons, contributions	33 411.05	46 558.86
Total des recettes	5 707 466.81	5 636 602.65
Charges		
Charges du personnel	- 5 092 075.65	- 5 317 118.01
Charges de locaux	- 502 417.68	- 466 184.74
Charges matériel (périodique)	- 41 145.85	- 43 141.35
Charges d'exploitation	- 355 114.68	- 327 343.24
Amortiss. sur biens mobiliers, provisions	- 263 904.80	- 13 052.95
Résultat financier	34 681.56	31 489.22
Recettes des activités annexes d'exploit.	7 137.00	-
Contribution interne direction	833 053.00	789 703.00
Résultat d'exploitation	327 679.71	290 954.58

Rapport de l'organe de révision

**KPMG SA****Audit**Badenerstrasse 172
CH-8004 ZurichCase postale
CH-8026 ZurichTéléphone +41 44 249 31 31
Téléfax +41 44 249 23 19
Internet www.kpmg.ch

Rapport du réviseur sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de l'association

„Schweizerische Arbeitsgemeinschaft Hilfsmittelberatung für Behinderte und Betagte SAHB, Oensingen

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons, en tant que réviseur selon l'art. 7 des statuts, contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de l'Association „Schweizerische Arbeitsgemeinschaft Hilfsmittelberatung für Behinderte und Betagte SAHB“ pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

KPMG SA

Michael Herzog
Expert-réviseur agréé

Barbara Winkler
Expert-réviseur agréée

Zurich, 7 mars 2011

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes)

Dons et subventions

Nous remercions très cordialement toutes les personnes qui ont soutenu et encouragé nos activités en 2010.

La FSCMA n'est pas en mesure de couvrir les frais dans tous ses domaines d'activité. Les prestations suivantes présentent un résultat négatif:

- l'activité indépendante de conseil et d'information dispensée aux personnes handicapées, à leurs proches et aux tiers intéressés (écoles, services d'aide et de soins à domicile, etc.) dans le cadre de la grande exposition permanente de moyens auxiliaires Exma VISION à Oensingen;
- la publication, trois fois par année, de notre magazine spécialisé Exma INFO;
- les consultations gratuites dans les centres régionaux de moyens auxiliaires de la FSCMA.

Les coûts effectifs de ces prestations ne peuvent être couverts qu'à 50 % environ, malgré les subventions prévues par l'art. 74 de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI). Grâce à l'appui précieux de particuliers, du Canton du Valais et du Fonds de loterie du canton de Soleure, nous réussissons à conserver dans des limites acceptables le déficit pour ces prestations.



Remerciements et perspectives

Nous adressons de sincères remerciements à nos plus importants mandants que sont l'Office fédéral des assurances sociales et les offices cantonaux de l'AI.

Nos remerciements vont également aux nombreux et divers organismes sociaux pour leur fidélité.

Un tout grand merci à l'ensemble du personnel de la FSCMA pour son engagement. Sans sa grande motivation et son dynamisme, un tel résultat financier serait impensable.

Il est important pour la FSCMA et son personnel d'être, pour tout son entourage, une organisation performante et une partenaire fiable avec des perspectives d'avenir. C'est la raison pour laquelle la FSCMA envisage de développer son organisation. Les projets concernent l'extension de la gestion de la connaissance, de la qualité des prestations de conseil et du développement personnel de chaque collaboratrice et collaborateur par un perfectionnement ciblé.

Ueli Siegrist, directeur

Les dons suivants ont été versés par des entreprises et des particuliers:

Fonds de loterie, Soleure	5000	Marti Marie-Therese, Unterägeri	250	Montes Jadira, Zurich	150
Helfer und Schlüter-Stiftung, Berne	1000	ER Systems SA, Le Landeron	250	Bärtschi Walter, Brütten	150
KPMG, Zurich	500	Communauté héréditaire		Fournier Pascal, Bex	150
Britt Hans-Kaspar, Arlesheim	500	Hubert Johann, Vals	200	Canton du Valais	5000
EMS Le Home SA, Pully	400	Dintheer Alfons, Goldach	200	Communes et cantons	420
Wieland Oskar, Lausen	300	Baumgartner Katharina, Romanshorn	200	Autres dons inférieurs à 150 francs	6427
Seifert Irene, Ostermundigen	300	Kreishandwerkerschaft, Waldshut	198		
Mittermayer Heidemarie, Berne	300				



Comité et direction de la FSCMA

Président

Marcel Schenk, directeur de Pro Senectute, Berne

Vice-président

Dr Thomas Troger, directeur de l'Association suisse des paraplégiques

Membres

Roger Ammann, représentant de la Société suisse de la sclérose en plaques (SEP)
 Christoph Geissbühler, responsable du Service d'Aide directe de Pro Infirmis Suisse
 Peter Kalt, membre de la direction de Procap
 Edith Koller, représentante de l'Entraide suisse handicap AGILE
 Erica Kuster, représentante de l'Association Suisse des Ergothérapeutes (ASE)
 Dr. Peter Omlin, Suva/état-major Suva Care

Direction

Ueli Siegrist, directeur

Membres

AGILE Entraide suisse handicap, Berne
 ASE, Association Suisse des Ergothérapeutes, Berne
 Association suisse des paraplégiques (ASP), Nottwil
 Association Suisse pour les maladies musculaires (SGMK), Zurich
 CURAVIVA, Association des homes et institutions sociales suisses, Zurich
 Fondation Brändi, Kriens
 Fondation Institution de Lavigny
 Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral, Berne
 Groupement coopératif VEBO, Oensingen
 INSOS, Institutions sociales suisses pour personnes handicapées, Berne
 IWAZ, Centre d'habitat et de travail suisse pour les handicapés moteur, Wetzikon
 Ligue suisse contre le rhumatisme, Zurich
 Parkinson Suisse, Egg près de Zurich
 pro audito Suisse, Zurich – Organisation pour les personnes ayant des problèmes d'ouïe
 Procap, Olten
 Pro Infirmis, Zurich
 Pro Senectute – Au service des personnes âgées, Zurich
 SLA-Association.ch, Dübendorf
 Société suisse de la sclérose en plaques (SEP), Zurich
 Suva, Lucerne
 SVK, Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie, Soleure